

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00022 Numéro SIREN : 480 466 838 Nom ou dénomination : A.FRESCO
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003987

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003987**
n° de gestion : **2005B00022**
n° SIREN : **480 466 838 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 05/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

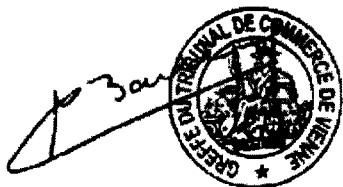
A.FRESCO - Société par actions simplifiée
330 impasse du Moulin de la Garde 38780 Eyzin-pinet -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



685799

3987

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2019

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : MOULIN DE LA GARDE		Durée de l'ex. précédent* 12	
Numéro SIRET* 48046683800012		38780 EYZIN PINET	
Néant ☐		Ex. précédent (N-1) clos le :	

		Exercice N, clos le : 31/12/2018			31/12/2017
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N	Frais de développement*	CX	CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
T	Fonds commercial (1)	AH	AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
I C	Constructions	AP	AQ		
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS		
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	24 985	1 068
P	Immobilisations en cours	AV	AW		
B	Avances et acomptes	AX	AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT		
L F	Autres participations	CU	CV		
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE		
E	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	24 985	1 068
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM		
C T	En cours de production de biens	BN	BO		
T	En cours de production de services	BP	BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K	Marchandises	BT	BU		
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW		
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 453	126 465
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	6 994	1 732
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE		
I	Disponibilités	CF	CG	297 041	195 094
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	305 489	323 291
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	24 985	306 557
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP	(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

PC

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2019

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600)	DA	600	600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60	60
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	254 357	219 732
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-999	34 625
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	254 018	255 017
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	19 919	18 812
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 275	19 141
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 291	28 160
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 055	3 250
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	52 540	69 363
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	306 557	324 380
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	52 540	69 363
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

PC

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2019

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO							Néant	*
		Exercice N					Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total		
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF		
	- services*	FG	210 633	FH		FI	210 633	315 832
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	210 633	FK		FL	210 633	315 832
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		25
	Autres produits (1) (11)					FQ		1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	210 633	315 858
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU	26 325	28 407
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	124 055	177 693
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	747	2 587
	Salaires et traitements*					FY	56 722	63 138
	Charges sociales (10)					FZ	3 114	1 219
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	571	1 170
	Dotations - dotations aux provisions					GB		
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	218
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	211 536	274 432
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-903	41 425
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-903	41 425

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PC

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2019

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	96	218
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	96	218
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-96	-218
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK		6 582
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	210 633	315 858
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	211 632	281 232
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-999	34 625
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	(3) Dont - prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1		25
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
PENALITES	96			
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieure	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PC

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à post 3			
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I			CZ		D8	-	D9			
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			KD		KE		KF			
Terrains					KG		KH		KI			
C	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9	KJ		KK		KL			
R		- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1	KM		KN		KO			
P		- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2	KP		KQ		KR			
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composant	M3	KS		KT		KU			
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencts, aménagmts div*			KV	9 490	KW		KX			
E		- Matériel de transport*			KY	7 500	KZ		LA			
L		- Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	8 513	LC		LD	549		
L		- Emballages récupérables et divers*			LE		LF		LG			
E	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
S	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
TOTAL III					LN	25 503	LO		LP	549		
F	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
I	Autres participations				8U		8V		8W			
N	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
N	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	25 503	OH		OJ	549		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Rééval légale ou éval en équ valeur d'origine des immobilisations en fin 4			
					par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2					
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I			C0		D0		D7			
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			LV		LW		1X			
Terrains					LX		LY		LZ			
C	Constructions	- Sur sol propre			MA		MB		MC			
R		- Sur sol d'autrui			MD		ME		MF			
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.				MG		MH		MI			
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements			MJ		MK		ML			
E		- Matériel de transport			MM	9 490	MN		MO			
L		- Mat. de bureau et informatique, mobilier			MP	7 500	MQ		MR			
L		- Emballages récupérables et div			MS	9 063	MT		MU			
E	Immob. corporelles en cours		MY		MV		MW		MX			
S	Avances et acomptes		NC		MZ		NA		NB			
TOTAL III					ND		NE		NF			
TOTAL IV					NG		NH	26 053	NI			
F	Participations évaluées (mise en équ.)				0U		M7		OW			
I	Autres participations				0X		0Y		OZ			
N	Autres titres immobilisés				2B		2C		2D			
N	Prêts et autres immob. financières				2E		2F		2G			
TOTAL IV					NJ		NK		2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OK		OL	26 053	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/12/2018	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO					Néant X *	

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B	
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO		Néant					
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*							
IMMOB. AMORTISSABLES	Montant des amort. au début de l'ex.	Augmentations : dotations de l'ex.	Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises				
Frais d'établ. et développ. TOTAL I	CY	EL	EM				
Autres immob. incorp. TOTAL II	PE	PF	PG				
Terrains	PI	PJ	PK				
- Sur sol propre	PM	PN	PO				
Construct* - Sur sol d'autrui	PR	PS	PT				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX				
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	QA	QB				
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers	QD	QE	QF				
9 430		60					
immob. - Matériel de transport	QH	QI	QJ				
7 500							
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN				
7 484		510					
- Emballages récup. et div.	QP	QR	QS				
TOTAL III	QU	QV	QW				
24 414		571					
TOTAL GENERAL (I + II + III)	ON	OP	OQ				
24 414		571					
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisat* amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
N Inst. gales., agnc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
C Inst. gales. agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
R Mat. bur. & inf. mob.	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8			
Primes de remboursemt des obligations			SP	SR			

Df

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2019

Désignation de l'entreprise : SAS A.FRESCO		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C Prov. pr renouvellemnt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
- d'exploitation		UE	UF	
Dont dotations et reprises - financières		UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision				
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.				

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

PC

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise :		SAS A.FRESCO				Néant		*
-------------------------------	--	--------------	--	--	--	-------	--	---

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an 3	
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations		UL		UM	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux		VA			
	Autres créances clients		UX	1 453	1 453	
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)		Z1			
	Personnel et comptes rattachés		UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 584	6 584	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	410	410	
		Autres impôts, taxes, versements assim.	VN			
		Divers	VP			
	Groupes et associés (2)		VC			
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)		VR			
	Charges constatées d'avance		VS			
TOTAUX		VT	8 447	8 447		
RE NV	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF			

CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
		Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	VG			
		à 1 maximum à l'origine à + de 1 an à l'origine	VH			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	19 275	19 275	
		Personnel et comptes rattachés	8C	3 300	3 300	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	6 034	6 034	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 957	2 957		
	Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupes et associés (2)	VI	19 919	19 919	
		Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr	8K	1 055	1 055	
		Dettes représentatives de titres empruntés*	Z2			
		Produits constatés d'avance	8L			
TOTAUX		VY	52 540	52 540		
RE NV	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ			
		Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK			
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

SECTION 2.1 - (N° 1) (N° 1)

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☒
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
	25 503	549		26 053
Immobilisations financières.....				
Total.....	25 503	549		26 053

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	24 414	571		24 985
Total.....	24 414	571		24 985

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements

En-cours de production de biens

En-cours de production de services

Prod.intermédiaires et finis

Marchandises

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements

En-cours de production de biens

En-cours de production de services

Prod.intermédiaires et finis

Marchandises

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....

Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	8 447	8 447	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....

Clients et comptes rattachés.....

Autres créances.....

Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

600 €

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	60	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	60	10,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	19 275	19 275		
Dettes fiscales et sociales.....	12 291	12 291		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	20 973	20 973		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	52 540	52 540		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	2 460
Dettes fiscales et sociales.....	1 200
Autres dettes.....	250

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A.FRESCO
Société par actions simplifiée
au capital de 600 euros
Siège social : 330 Impasse du Moulin de la Garde, 38780 EYZIN PINET
480 466 838 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 999,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice 999,28 euros
Imputation en totalité sur le compte « autres réserves »

Prélèvement sur le compte « autres réserve »
D'une somme de 199 998,00 euros

A titre de dividendes 199 998,00 euros
Soit 3 333,30 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 199 998 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

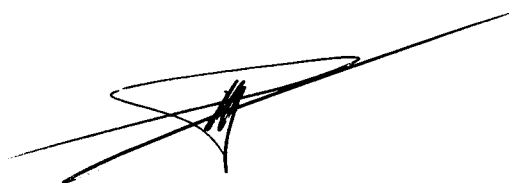
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mai 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick COMMECY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick COMMECY', written over a horizontal line.